

**Présents :** Irène Badin, Patrick Benoiton, Serge Biessy, Michel Bontoux, Abdelkader Boukacem, Estelle Brogère, Nicole Chochina, Isabelle Ferroud, Jean-Charles Gallet, Martine Gauthier, Edwige Gonin, Jean-Pierre Lovet, Evelynne Martinon, Jean-François Mollard, Sylvie Teixeira, Bruno Toneghin, Cécile Vincent, Danielle Ythier.

**Excusé :** David Elicaste (pouvoir à Abdelkader Boukacem)

**Secrétaire de séance :** Patrick Benoiton

### Approbation de la séance précédente

Après rappel des points abordés lors des conseils municipaux des 28 mars et 9 avril 2014, les comptes rendus du conseil municipal sont adoptés à l'unanimité. Mme Martinon demande que les montants des indemnités du Maire et des adjoints figurent dans le compte rendu du 9 avril.

### Nouveaux points

#### 1/ Vote des comptes administratifs, compte de gestion 2013 et budget primitif 2014

##### 1.1 COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DE RESULTAT

Monsieur le Maire présente dans le détail le compte administratif 2013, dont les grandes masses sont les suivantes :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013					
	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Fonctionnement	1 077 820,18	1 503 672,83	425 852,65	313 795,63	<b>739 648,28</b>
Investissement	1 592 935,27	752 389,12	- 840 546,15	545 299,20	<b>- 295 246,95</b>
Total	2 670 755,45	2 256 061,95	- 414 693,50	859 094,83	444 401,33

Il présente les besoins de financement suivants :

BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT					
Reste à réaliser	284 830,75	257 077,48	-27 753,27		<b>-323 000,22</b>
Résultat				<b>-295 246,95</b>	

Et propose que le résultat soit affecté ainsi au budget primitif 2014

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		<b>414 648,28</b>
Investissement	<b>- 295 246,95</b>	<b>325 000,00</b>
Total	<b>- 295 246,95</b>	<b>739 648,28</b>

Après avoir apporté toutes les explications nécessaires, Monsieur Jean-Charles Gallet, Maire quitte la salle du conseil et Monsieur Jean-Pierre Lovet, fait procéder au vote du compte administratif 2013.

- **Oppositions** : 0  
 - **Abstentions** : 0  
 - **Approbations** : 19

## Le compte administratif 2013 est adopté à l'unanimité

### 1.2 COMPTE DE GESTION

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2121-31 ;
- Vu le Code des communes, et notamment ses articles R. 241-18, 241-19 et 241-20 ;
- Vu le compte de gestion de l'exercice 2013 de la commune de Saint Victor de Cessieu, dressé par Monsieur le receveur municipal et remis à Monsieur le Maire dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté	545 299,20	313 795,63	859 094,83
	Réalisations	752 389,12	1 503 672,83	2 256 061,95
	<b>Total</b>	<b>1 297 688,32</b>	<b>1 817 468,46</b>	<b>3 115 156,78</b>
Dépenses	Déficit reporté	-	-	-
	Réalisations	1 592 935,27	1 077 820,18	2 670 755,45
	<b>Total</b>	<b>1 592 935,27</b>	<b>1 077 820,18</b>	<b>2 670 755,45</b>
Résultats propres de l'exercice		- 840 546,15	425 852,65	- 414 693,50
Résultats de clôture		- 295 246,95	739 648,28	444 401,33

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion ;

**Après en avoir délibéré par,**

- **Oppositions :** 0
- **Abstentions :** 0
- **Approbations :** 19

**Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.**

### 1.3. AFFECTATIONS DE RESULTATS

Monsieur le Maire présente les besoins de financement suivants :

BESOIN DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT					
Reste à réaliser	284 830,75	257 077,48	-27 753,27		<b>-323 000,22</b>
Résultat				-295 246,95	

Et propose que le résultat soit affecté ainsi au budget primitif 2014

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		<b>414 648,28</b>
Investissement	- 295 246,95	<b>325 000,00</b>
Total	- 295 246,95	<b>739 648,28</b>

**Après en avoir délibéré par,**

- **Oppositions :** 0
- **Abstentions :** 0
- **Approbations :** 19

**L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.**

#### 1.4. BUDGET PRIMITIF 2014 ET VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente au conseil les différents documents budgétaires et les principes de la comptabilité publique, dont la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission des finances s'est réuni le 14 avril pour étudier la proposition de budget. Cette proposition est examinée dans le détail par l'assemblée.

Avant de procéder au vote, il convient de se positionner sur le taux des impôts locaux

La commission propose d'augmenter une hausse de la part communale des impôts locaux de 1 % cette année, compte tenu que les dotations de l'État baissent considérablement. Il est proposé la variation suivante :

	Taux d'imposition 2013	Taux d'imposition 2014
Taxe d'habitation	8.03 % de la base d'imposition*	8.11 % de la base d'imposition*
Taxe foncière sur le bâti	23.10 % de la base d'imposition*	23.33 % de la base d'imposition*
Taxe foncière sur le non bâti	59.01 % de la base d'imposition*	59.60 % de la base d'imposition*

\* base d'imposition variant selon les évolutions du parc immobilier (constructions nouvelles, vacances de logements, etc..) et du coefficient forfaitaire de revalorisation de la valeur locative cadastrale défini dans la loi de finances.

- **Oppositions** : 0  
- **Abstentions** : 0  
- **Approbatons** : 19

**Les taux d'imposition 2014 sont adoptés à l'unanimité**

Le budget primitif 2014, dont les grandes masses sont les suivantes est présenté dans le détail à l'assemblée :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 606 550 €	1 606 550 €
Investissement	1 482 798 €	1 482 798 €
Total	3 089 348 €	3 089 348 €

Après mise au vote

- **Oppositions** : 0  
- **Abstentions** : 0  
- **Approbatons** : 19

**Le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.**

#### **Compte rendu des adjoints**

##### M. Jean-Pierre LOVET

- **Maison médicale** : une réunion de chantier est prévue le mardi 6 mai.
- **Troupe en résidence** : inauguration festive de la résidence « la fabrique des petites utopies » mercredi 28 mai 2014 à 19 heures au complexe sportif de Saint Victor de Cessieu.  
Au programme de cette soirée, ouverte à tous :
  - 19 h 30 : discours officiels
  - 20 heures : spectacle de la compagnie *Niama Niama*
  - 21 heures : concert de groupes locaux.

La Fabrique des petites utopies sera présente sur le territoire de la Vallée de l'Hien pendant la période du 28 mai au 20 juin. Deux représentations du spectacle "la nuit les arbres dansent" sont programmées :

Jeudi 5 juin à 20 heures - St Victor de Cessieu

Jeudi 19 juin à 19 h 30 - Torchefelon.

- **Lions club** : journée country le 4 mai

#### M. Serge BIESSY – travaux, sécurité

- **Salle St Roch** : la chape est coulée
- **Visite des bâtiments communaux** : lors du prochain conseil le 14 mai

#### M. Patrick BENOITON – animation, vie associative

- **Bilan pucier 21 avril 2014**: 1 286 entrées, recette à la buvette de 950 €, et 57 exposants dans l'ensemble très satisfaits de la journée.
- **Foire et commémoration du 8 mai** à organiser avec la commission avec le soutien des membres du conseil et du CCAS.

#### M. Abdelkader BOUKACEM – information et communication

La commission travaille sur un nouveau format et une nouvelle mise en page du bulletin municipal.

### **Questions diverses**

#### Élection à la Vallée de l'Hien

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Daniel VITTE a été réélu Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien, les vice-présidents suivants ont été élu :

- 1<sup>er</sup> vice-président : M. Christophe DUVERNE (Adjoint à Torchefelon)
- 2<sup>ème</sup> vice-président : M. Germinal FLORES (Adjoint à Montagnieu)
- 3<sup>ème</sup> vice-président : M. Jean-Pierre LOVET (Adjoint à Saint Victor de Cessieu)
- 4<sup>ème</sup> vice-président : M. Jacques GARNIER (Maire de Sainte Blandine)

Fin de séance à 21h45.